



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## déchets ménagers

Question écrite n° 78234

### Texte de la question

M. Patrice Debray attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, à propos du problème auquel doit faire face les collectivités qui reçoivent des centres ou des plateformes de compostage des déchets réceptionnés dans une installation de déchets ménagers et assimilés. En effet, beaucoup de petites collectivités connaissent des difficultés dans la gestion des installations d'élimination des déchets non dangereux, en raison des nuisances engendrées, qu'elles soient olfactives, ou bien encore provoquées par le transport des déchets verts. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en la matière afin de participer à mieux aider ces collectivités dans cette gestion.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Debray](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78234

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mai 2010, page 5158

**Question retirée le :** 10 août 2010 (Fin de mandat)